



AVIS A LA POPULATION

Mairie

Tél : 03 88 70 57 19

@/ : mairie.saesso@orange.fr **Commande de fleurs**

La commande groupée de fleurs est reconduite cette année.

La feuille de commande ci-jointe est à remettre dans la boîte aux lettres de la mairie pour être remise à l'horticulteur Blind de Maennolsheim **avant le 1^{er} mai**.

-A la demande de l'horticulteur et afin de faire face à quelques dérives, il est conseillé de retirer la commande dès le 3 mai directement chez lui muni d'une copie de la feuille de commande.

-Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, nous assurons comme à l'accoutumée la livraison ; dans ce cas, veuillez le préciser sur la feuille de commande et en y joignant le règlement par chèque. Pour toute question, vous pouvez contacter Gérard Hindennach au 03 88 70 54 38.

Comment se débarrasser des déchets verts et autres déchets

-il est possible de se rendre à la déchetterie de Dettwiller. Vita-compost qui accepte tous les déchets verts (uniquement) en grande quantité du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h ainsi que le samedi matin et en petite quantité et en dehors de ces heures sur l'aire d'apport extérieur. Adresse ; rue du canal à Dettwiller.

-il est possible de se rendre à la déchetterie mobile de Wolschheim **tous les 3^{ème} mercredis** de chaque mois .Cette déchetterie est ouverte de 11h à 19h et elle accepte tout autre déchet (bois, plastique, pierre, carrelage, batterie).Adresse : Parking du restaurant à Wolschheim

- la déchetterie fixe de Saverne est ouverte tous les jours de 13h à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 13h à 18h. Adresse : 6, rue Gustave Goldenberg.

Finances de la commune en 2009

Section de fonctionnement :

Dépenses	Recettes	Excédent
229 901,57	521667,68	291 766,11

Section d'investissement:

Dépenses	Recettes	Déficit
438 677,53	357 147,50	111 530, 03

Excédent de clôture :180 236, 08 €

Budget primitif 2010:

- Section de fonctionnement en dépenses et en recettes : 452 403 €
- Section d'investissement : 1 199 530 €

Fixation des taux des contributions directes pour 2010 :

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition des trois taxes locales.

Très cordialement

Votre Maire